

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01251

Numéro SIREN : 500 928 031

Nom ou dénomination : JOVAL

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000355

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	27 602	2 194	6 117	- 3 923
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	184 000		184 000	184 000	
Constructions	320 605	88 195	232 410	248 441	- 16 031
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	32 920	16 260	16 660	19 413	- 2 753
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	567 322	132 057	435 265	457 970	- 22 705
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	4 500		4 500		4 500
Clients et comptes rattachés				570	- 570
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				972	- 972
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres				500	- 500
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	10		10	10	
Disponibilités	10 161		10 161	4 986	5 175
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance				352	- 352
TOTAL (II)	14 671		14 671	7 391	7 280
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	581 993	132 057	449 936	465 361	- 15 425

Handwritten signature and date:
18/01/2022



Exco

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 140)	10 140	10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 014	1 014	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	293 309	237 097	56 212
Report à nouveau	-69 064		- 69 064
Résultat de l'exercice	-14 204	-12 851	- 1 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	288 556	302 759	- 14 203
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	121 750	131 993	- 10 243
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 770	1 770	
. Associés	36 835	26 940	9 895
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756	1 630	- 874
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	161 380	162 602	- 1 222
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	449 936	465 361	- 15 425

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	21 096		21 096	22 091	- 995
Chiffres d'affaires Nets	21 096		21 096	22 091	- 995
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			414	414	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			21 510	22 091	- 581
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			6 330	3 926	2 404
Impôts, taxes et versements assimilés			3 163	3 519	- 356
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 706	25 367	- 2 661
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			570	570	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			32 768	32 812	- 44
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-11 258	-10 721	- 537
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			1 973	2 131	- 158
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			1 973	2 131	- 158
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 973	-2 131	158
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-13 232	-12 851	- 381

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	972		972	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	972		972	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-972		- 972	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 510	22 091	- 581	-2,63
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	35 714	34 943	771	2,21
RESULTAT NET	-14 204	-12 851	- 1 353	10,53
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	27 602	2 194	6 117	- 3 923
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	29 796		29 796	29 796	
280100 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		27 602	-27 602	-23 679	- 3 923
Terrains	184 000		184 000	184 000	
211000 TERRAINS	184 000		184 000	184 000	
Constructions	320 605	88 195	232 410	248 441	- 16 031
213000 CONSTRUCTIONS	320 605		320 605	320 605	
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		88 195	-88 195	-72 164	- 16 031
Autres immobilisations corporelles	32 920	16 260	16 660	19 413	- 2 753
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	16 487		16 487	16 487	
218120 AMENAGEMENT ALFRE MUSSET	11 038		11 038	11 038	
218400 MOBILIER	5 395		5 395	5 395	
281810 AMORT.AG. CONS.DIVERS		6 401	-6 401	-4 752	- 1 649
281812 AMORT AAI ALFRED DE MUSSET		4 464	-4 464	-3 360	- 1 104
281840 AMORT. MOBILIER		5 395	-5 395	-5 395	
TOTAL (I)	567 322	132 057	435 265	457 970	- 22 705
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	4 500		4 500		4 500
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	4 500		4 500		4 500
Clients et comptes rattachés				570	- 570
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES				570	- 570
. Etat, impôts sur les bénéfices				972	- 972
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES				972	- 972
. Autres				500	- 500
467200 NOTAIRE MAITRE CHANCE				500	- 500
Valeurs mobilières de placement	10		10	10	
503100 ACTIONS TITRES COTES	10		10	10	
Disponibilités	10 161		10 161	4 986	5 175
512000 BANQUES	10 161		10 161	4 986	5 175
Charges constatées d'avance				352	- 352
486100 CHARGES CONSTATEES AVANCES				352	- 352
TOTAL (II)	14 671		14 671	7 391	7 280
TOTAL ACTIF (0 à V)	581 993	132 057	449 936	465 361	- 15 425

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 14 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 140 10 140	10 140 10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 PRIMES D'EMISSION	67 360 67 360	67 360 67 360	
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	1 014 1 014	1 014 1 014	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	293 309 293 309	237 097 237 097	56 212 56 212
Report à nouveau 119000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-69 064 -69 064		- 69 064 - 69 064
Résultat de l'exercice	-14 204	-12 851	- 1 353
TOTAL (I)	288 556	302 759	- 14 203
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts 164100 PRET 200831 04	121 750 121 750	131 993 131 993	- 10 243 - 10 243
Divers 165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS 165100 DEPOTS RECUS 165200 DEPOT GARANTIE	1 770 570 600 600	1 770 570 600 600	
Associés 455500 JOSE DE OLIVEIRA	36 835 36 835	26 940 26 940	9 895 9 895
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	756 756	1 630 394 1 236	- 874 362 - 1 236
Autres impôts, taxes et assimilés 448610 CET	269 269	269 269	
TOTAL (IV)	161 380	162 602	- 1 222
TOTAL PASSIF (I à V)	449 936	465 361	- 15 425

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	21 096		21 096	22 091	- 995
706100 LOYERS PETIT EDDY	7 200		7 200	7 200	0,00
706110 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	7 200		7 200	7 200	0,00
706120 LOYERS LV IMMO	6 696		6 696	7 691	- 995
Chiffre d'affaires Net	21 096		21 096	22 091	- 995

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	414		414	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	414		414	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	21 510	22 091	- 581	-2,63
Autres achats et charges externes	6 330	3 926	2 404	61,23
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)		387	- 387	-100
606110 ELECTRICITE		185	- 185	-100
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	143	83	60	72,29
615530 ENTRETIEN POLLESTRES	1 290	1 395	- 105	-7,53
615550 ENTRETIEN A.MUSSET SOLER	2 243		2 243	N/S
616000 ASSURANCE LE SOLER	247	202	45	22,28
616110 ASSURANCE HAB POLLESTRES	478	287	191	66,55
616120 ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	336	43	293	681,40
616160 ASSURANCE PRET	647	691	- 44	-6,37
622600 HONORAIRES	463		463	N/S
622610 HONORAIRES COMPTABLES	276	480	- 204	-42,50
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45	46	- 1	-2,17
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	160	126	34	26,98
Impôts, taxes et versements assimilés	3 163	3 519	- 356	-10,12
635000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES IMPOTS	375	747	- 372	-49,80
635220 TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 057	1 052	5	0,48
635230 TAXES FONCIERES LE SOLER	1 023	1 052	- 29	-2,76
635240 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	708	668	40	5,99
Dotations aux amortissements sur immobilisations	22 706	25 367	- 2 661	-10,49
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	3 923	5 959	- 2 036	-34,17
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	18 783	19 408	- 625	-3,22
Autres charges	570		570	N/S
654000 PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES	570		570	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	32 768	32 812	- 44	-0,13
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 258	-10 721	- 537	5,01
Intérêts et charges assimilées	1 973	2 131	- 158	-7,41
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	1 973	2 131	- 158	-7,41
Total des charges financières (VI)	1 973	2 131	- 158	-7,41
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 973	-2 131	158	7,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-13 232	-12 851	- 381	2,96
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	972		972	N/S
671800 EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GESTION	972		972	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	972		972	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-972		- 972	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 510	22 091	- 581	-2,63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 714	34 943	771	2,21
RESULTAT NET	-14 204	-12 851	- 1 353	10,53

Liasse 21 IS RN

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		1 2		
Adresse de l'entreprise		Route de Prades 66270 LE SOLER		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET *		5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5		Néant ☐ *		
				Exercice N clos le, 3 1 1 0 2 0 2 1		
		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	29 796	AC	27 602	2 194
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terreins	AN	184 000	AO		184 000
	Constructions	AP	320 605	AQ	88 195	232 410
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 920	AU	16 260	16 660
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	567 322	BK	132 057	435 265
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 500	BW		4 500
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ		CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	10	CE		10
Disponibilités	CF	10 161	CG		10 161	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	14 671	CK		14 671
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	581 993	1A	132 057	449 936
Remarques : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Classe de réserve de propriété *		Immobilités :		Stocks		Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2021

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS	Néant ☐ *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 10 140)	DA	10 140	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	67 360	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 014	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	293 309	
	Report à nouveau	DH	(69 064)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(14 204)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	288 556	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 750	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 605	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	756	
	Dettes fiscales et sociales	DY	269	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régularisé	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	161 380		
TOTAL (IV)	EC	161 380		
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	449 936		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 033		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG	21 096	FH		FI	21 096	
		services *						
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 096	FK		FL	21 096	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	414	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 510	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 330	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 163	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements *					GA	22 706
			dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	570	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	32 768
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	(11 258)
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1 973	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 973
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 973)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	(13 232)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2021 - Exploitation

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	972	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	972	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(972)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	21 510	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	35 714	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(14 204)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des FME innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP 2053 2021
EXTENSION ISAOIS Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise **JOVAL SAS** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	29 796	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG	184 000	KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ	320 605	KK		KL
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	KP		KQ		KR
		Dont Composants	KS		KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	KV	27 525	KW		KX
		Dont Composants	KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	LB	5 395	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF		LG
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL		LM	
	Avances et acomptes	LN	537 525	LO		LP	
	TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	567 322	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	29 796	DØ	29 796	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	184 000	LY	184 000	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	320 605	MB	320 605	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
			IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	27 525	MN	27 525	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 395	MT	5 395	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	537 525	NH	537 525	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	567 322	ØM	567 322

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : JOVAL SASNéant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat pré-pouture.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGF4P N° 2055 SD 2021

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	23 679	EL	3 923	EM		EN	27 602		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	72 165	PN	16 030	PO		PQ	88 195		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	8 112	QE	2 753	QF		QG	10 865		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 395	QM		QN		QO	5 395		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	85 672	QV	18 783	QW		QX	104 455		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109 351	ØP	22 706	ØQ		ØR	132 057		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gènes, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gènes, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étales						Z9		Z8			
Pertes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 : Etat précomptable.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX		VT	VU
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
		121 750	12 404	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	756	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	36 835	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	VZ	
		161 380	52 033	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 242	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 : État précompteur.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-ASD 2021

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39 1 ^{er} et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées aux taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
							TOTAL I	
							972	
II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					
			2A					
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)							
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 azies A)	L5
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Société investissement immobilier créée (art. 208 C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 bis art. 44)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies C)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis art. 44)		1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quater art. 44)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quater art. 44)		PC	Zone de développement pédoncule (art. 44 quater art. 44)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		X9	dont déduction exceptionnelle sur les excédents (art. 39 decies B)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	ordonne dégrègé par le report en arrière du déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								
bénéfice (I moins II)							XI	
déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	
							XO	
							13 232	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAOES Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

DGFIP 2058 A 2021
Extension

Montant exercice N

972

Montant exercice N

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	77 166
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	77 166
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	13 232
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	90 397
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 95 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(12 851)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(12 851)		Report à nouveau	ZG	(12 851)				
								TOTAL II	ZH	(12 851)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	143			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	784			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	5 402			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	6 330			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	3 163			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	3 163			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAOIE Expertise-comptables janvier 2021 : Etat préliminaire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽⁹⁾							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁰⁾							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹¹⁾							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 - Exercice 2021



Page 24

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant ☒ *① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

③ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~revoir-0~~ bis du CGI) ④Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a ~~revoir-0~~ du CGI) ⑤

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N 1						
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préliminaire.

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>JOVAL SAS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alignés de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

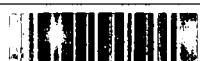
DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: JOVAL SAS		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/11/2020 et clos le: 31/10/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Expert-comptable Janvier 2021 : État prépositions



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/10/2021

N° SIRET

5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JOVAL SAS

ADRESSE (voie)

Route de Prades

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DE OLIVEIRA

Prénom(s)

Damien

Nom marital

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

338

Naissance:

Date 03/02/1987

N° Département 45

Commune

ORLEANS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

6

Voie

Rue des Thuyas

Code Postal

66270

Commune

LE SOLER

Pays

FRANCE

Titre (2)

Mlle

Nom patronymique

DE OLIVEIRA

Prénom(s)

Laura-May

Nom marital

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

338

Naissance:

Date 27/03/1993

N° Département 64

Commune

BIARRITZ

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

20

Voie

rue des oliviers

Code Postal

66450

Commune

POLLESTRES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31102021

N° SIRET

5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JOVAL SAS

ADRESSE (voie)

Route de Prades

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Entreprise - commercial - janvier 2021 - E243 page 1/1

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tondre à date de service			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01112020	et clos le	31102021
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5		Mail: jode-oliveira@wanadoo.fr Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI) Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ Activités exercées Agences immobilières Si vous avez changé d'activité, cocher la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 31 %		Déficit 13 232	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXCO AURIS 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY OGA/OMGA Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)		Tél: 04 68 84 50 35 Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date: 01122021 Lieu: LE SOLER	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
Signature:		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD		
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)						2021		
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD								
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et et de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7	
VALERIA DE OLIVERA								
ROUTE DE PARDES 66270 LE SOLER								
Damien DE OLIVEIRA		338						
6 Rue des Thuyas 66270 LE SOLER								
José Fernando DE OLIVERA Président								
Route de Prades 66270 LE SOLER								
Laura-May DE OLIVEIRA		338						
20 rue des oliviers 66450 POLLESTRES								
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVL.T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL.T imputée sur les PVL.T de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVL.T réalisée au cours de l'exercice				
				MVL.T restant à reporter				

IAQE Experts-Consultables January 2021 : Etat précontractaire.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice /a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

BACB Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	21 096	22 091	- 995	-4,50
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	21 096	22 091	- 995	-4,50
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	21 096	22 091	- 995	-4,50
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	21 096	22 091	- 995	-4,50
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	6 330	3 926	2 404	61,23
Valeur ajoutée produite	14 766	18 166	- 3 400	-18,72
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	70,00 %	82,23 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 163	3 519	- 356	-10,12
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	11 603	14 647	- 3 044	-20,78
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	55,00 %	66,30 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	22 706	25 367	- 2 661	-10,49
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	414		414	N/S
- Autres charges de gestion courante	570		570	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-11 258	-10 721	- 537	5,01
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-53,37 %	-48,53 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 973	2 131	- 158	-7,41
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-13 232	-12 851	- 381	2,96
Résultat courant / chiffre d'affaires	-62,72 %	-58,17 %		

	Exercice clos le 31/10/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2020 (12 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.			
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	972	972	N/S
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Résultat exceptionnel	-972	- 972	N/S
-	Participation des salariés aux résultats			
-	Impôts sur les bénéfices			
	Résultat net Comptable	-14 204	-12 851	- 1 353
	Résultat net / chiffre d'affaires	-67,33 %	-58,17 %	10,53

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Présenté en Euros

Compte 201000 / 280100

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/01/2016	10 669,00		10 669,00	L 20,00	10 165,19	503,81	10 669,00			
0002 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/06/2016	3 026,40		3 026,40	L 20,00	2 631,29	395,11	3 026,40			
0003 FRAIS AVOCAT MARTELL	26/06/2016	2 893,00		2 893,00	L 20,00	2 510,46	382,52	2 893,00			
0004 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/09/2017	13 207,90		13 207,90	L 20,00	8 372,34	2 641,58	11 013,92			2 193,98
Sous-total		29 796,30		29 796,30		23 679,30	3 923,02	27 602,32			2 193,98

Compte 211000 / 281100

TERRAINS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TERRAIN POLLESTRES	26/06/2015	59 000,00	59 000,00		N.A.0,00						59 000,00
0002 TERRAIN SOLER	26/01/2016	75 000,00			N.A.0,00						75 000,00
0003 TERRAIN ALFRED DE MUSSET	30/09/2017	50 000,00			N.A.0,00						50 000,00
Sous-total		184 000,00	59 000,00								184 000,00

Compte 213000 / 281300

CONSTRUCTIONS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CONSTRUCTION POLLESTRES	26/06/2015	115 605,00		115 605,00	L 5,00	30 908,25	5 780,25	36 688,50			78 916,50
0002 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/09/2017	95 000,00		95 000,00	L 5,00	15 054,86	4 750,00	19 804,86			75 195,14
0003 CONSTRUCTION SOLER	01/11/2015	110 000,00		110 000,00	L 5,00	26 201,39	5 500,00	31 701,39			78 298,61
Sous-total		320 605,00		320 605,00		72 164,50	16 030,25	88 194,75			232 410,25

Compte 218100 / 281810

INSTAL./AGENC.DIVERS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 POLLESTRES ELECTRICITE	01/11/2015	1 475,00		1 475,00	L 10,00	737,50	147,50	885,00			590,00
0002 POLLESTRES PEINTURE	09/06/2016	4 242,13		4 242,13	L 10,00	1 864,17	424,21	2 288,38			1 953,75
0003 POLLESTRES SALLE DE BAIN	23/08/2016	1 484,72		1 484,72	L 10,00	621,92	148,47	770,39			714,33
0004 POLLESTRES PLOMBERIE	09/09/2016	600,00		600,00	L 10,00	248,83	60,00	308,83			291,17
0005 POLLESTRES AAI SALLE DE BAIN	09/10/2016	1 591,21		1 591,21	L 10,00	648,86	159,12	807,98			783,23
0006 TRAVAUX REFECTION VILLA POLLES	11/12/2018	7 094,15		7 094,15	L 10,00	630,59	709,42	1 340,01			5 754,14
Sous-total		16 487,21		16 487,21		4 751,87	1 648,72	6 400,59			10 086,62

Liste des Immobilisations

Route de Prades 66270 LE SOLER

09/12/2021

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Présenté en Euros

Compte 218120 / 281812		AMENAGEMENT ALFRE MUSSET									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 AMENAGEMENT MAISON SOLER AU	15/10/2017	11 038,01		11 038,01	L 10,00	3 360,46	1 103,80	4 464,26			6 573,75
Sous-total		11 038,01		11 038,01		3 360,46	1 103,80	4 464,26			6 573,75

Compte 218400 / 281840		MOBILIER									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MOBILIERS POLLESTRES	28/06/2015	5 395,00		5 395,00	L 20,00	5 395,00		5 395,00			
Sous-total		5 395,00		5 395,00		5 395,00		5 395,00			
Total général		567 321,52	59 000,00	383 321,52		109 351,13	22 705,79	132 056,92			435 264,60

Balance

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE *		10 140,00		10 140,00
104100	PRIMES D'EMISSION *		67 360,00		67 360,00
106100	RESERVE LEGALE *		1 014,00		1 014,00
106800	AUTRES RESERVES *		293 309,00		293 309,00
119000	REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	69 063,68		69 063,68	
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE *	12 851,46	12 851,46		
164100	PRET 200831 04 *	10 889,48	132 639,80		121 750,32
165000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS *		570,00		570,00
165100	DEPOTS RECUS *		600,00		600,00
165200	DEPOT GARANTIE *		600,00		600,00
	Total 1	92 804,62	519 084,26	69 063,68	495 343,32
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT *	29 796,30		29 796,30	
211000	TERRAINS *	184 000,00		184 000,00	
213000	CONSTRUCTIONS *	320 605,00		320 605,00	
218100	INSTAL/AGENC.DIVERS *	16 487,21		16 487,21	
218120	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET *	11 038,01		11 038,01	
218400	MOBILIER *	5 395,00		5 395,00	
280100	AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT *		27 602,32		27 602,32
281300	AMORT CONSTRUCTIONS *		88 194,75		88 194,75
281810	AMORT.AG.CONS.DIVERS *		6 400,59		6 400,59
281812	AMORT AAI ALFRED DE MUSSET *		4 464,26		4 464,26
281840	AMORT. MOBILIER *		5 395,00		5 395,00
	Total 2	567 321,52	132 056,92	567 321,52	132 056,92
401000	FOURNISSEURS *	4 976,41	5 732,41		756,00
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *	1 236,00	1 236,00		
409100	FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	4 500,00		4 500,00	
411100	CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES *	570,00	570,00		
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	972,00	972,00		
448610	CET *		269,00		269,00
455500	JOSE DE OLIVEIRA *	105,28	36 939,83		36 834,55
467200	NOTAIRE MAITRE CHANCE *	520,05	520,05		
486100	CHARGES CONSTATEES AVANCES *	352,43	352,43		
	Total 4	13 232,17	46 591,72	4 500,00	37 859,55
503100	ACTIONS TITRES COTES *	10,32		10,32	
512000	BANQUES *	36 718,13	26 557,37	10 160,76	
	Total 5	36 728,45	26 557,37	10 171,08	
614000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	143,26		143,26	
615530	ENTRETIEN POLLESTRES	1 289,94		1 289,94	
615550	ENTRETIEN A.MUSSET SOLER	2 258,29	14,90	2 243,39	
616000	ASSURANCE LE SOLER	247,01		247,01	
616110	ASSURANCE HAB POLLESTRES	552,54	74,05	478,49	
616120	ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	336,46		336,46	
616160	ASSURANCE PRET	647,04		647,04	
622600	HONORAIRES	462,82		462,82	
622610	HONORAIRES COMPTABLES	756,00	480,00	276,00	
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45,20		45,20	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	187,20	27,20	160,00	
635000	IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES I	375,00		375,00	
635220	TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 057,00		1 057,00	
635230	TAXES FONCIERES LE SOLER	1 023,00		1 023,00	
635240	TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	1 731,00	1 023,00	708,00	
654000	PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES	570,00		570,00	
661160	INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEE	1 973,32		1 973,32	
671800	EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GEST	972,00		972,00	
681110	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	3 923,02		3 923,02	

JOVAL SAS**BALANCE GENERALE**

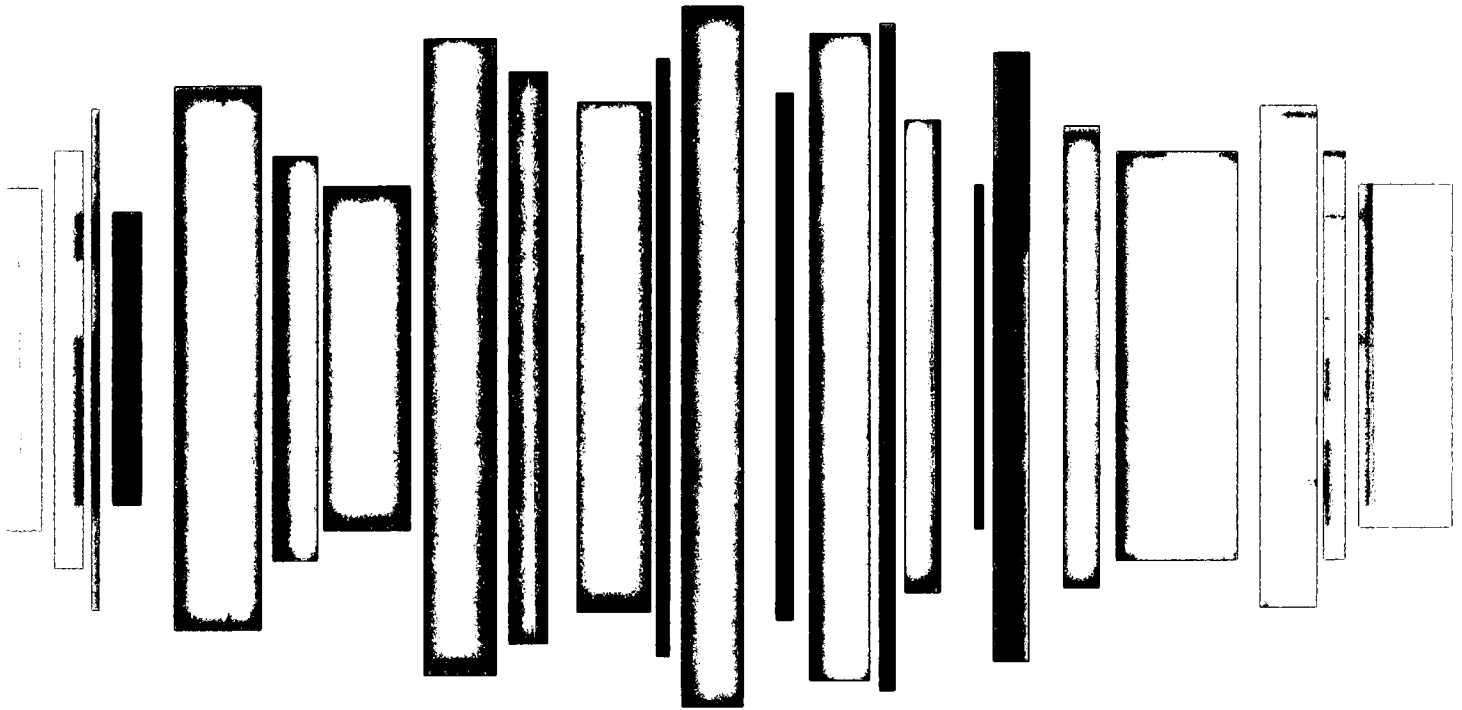
Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	18 782,77		18 782,77	
	Total 6	37 332,87	1 619,15	35 713,72	
706100	LOYERS PETIT EDDY		7 200,00		7 200,00
706110	LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN		7 200,00		7 200,00
706120	LOYERS LV IMMO		6 695,72		6 695,72
758000	PRODUITS DIV.GESTION COURANTE		414,49		414,49
	Total 7		21 510,21		21 510,21
	Total Général	747 418,63	747 418,63	686 770,00	686 770,00

Résultat au 31/10/2021 : Perte de 14 203,51 Euros

* Avec A Nouveaux.



JOVAL SAS

Route de Prades
66270 LE SOLER

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/10/2021

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Bilan détaillé	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Liasse 21 IS RN	9
Soldes intermédiaires de gestion	34
Liste des Immobilisations	36
Balance	38

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise JOVAL SAS pour l'exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 39 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	449 935,68 Euros
chiffre d'affaires	21 095,72 Euros
résultat net comptable	-14 203,51 Euros

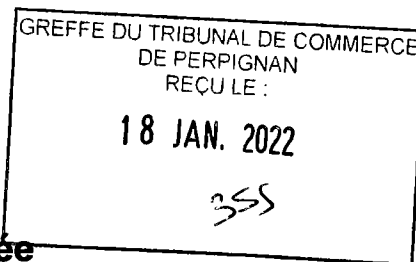
Fait à CABESTANY
Le 09/12/2021

Signature de l'Expert Comptable
Mme BADRE Sylvie

Signé électroniquement le 09/12/2021 par
Sylvie Planchand Badre



Cabinet EXCO AURIS



JOVAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10140 euros
siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER
RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU : 10 janvier 2022**

L'an deux mille vingt et deux
Lundi 10 janvier,
dix heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

<u>Présents :</u>	José DE OLIVEIRA,	en usufruit 671 titres,
	Valéria DE OLIVEIRA,	en usufruit 5 titres,
	Damien DE OLIVEIRA,	en nue-propriété 338 titres,
	Laura-may DE OLIVEIRA,	en nue-propriété 338 titres,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.
Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du rapport établi par la gérance,
- 2) Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2021 et quitus à la gérance,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2021, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à **-14203.51 euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

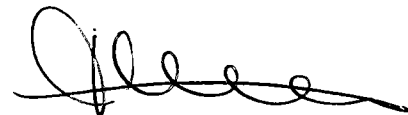
TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

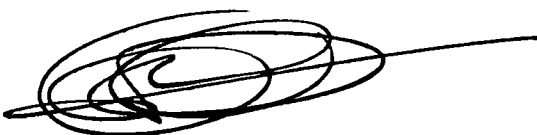
José DE OLIVEIRA



Valéria DE OLIVEIRA



Damien DE OLIVEIRA



Laura-may DE OLIVEIRA

